

# Solidarité agricole

Juin 2026 | Vol. 39 | n° 3

**UPA** L'Union  
des producteurs  
agricoles  
Estrie



Page 7

**La collectivité  
ALUS Estrie  
enfin lancée**

Photo : Les Serres Simard,  
Eastman

La nature, comme  
l'échéancier électoral,  
n'attend pas  
Page **2**

Le ministre  
Donald Martel  
visite l'Estrie  
Page **5**

Tirage de permis  
de chasse aux  
cerfs sans bois  
Page **6**

# La nature, comme l'échéancier électoral, n'attend pas.

Éditorial



**Michel Brien,**  
président

Le dernier budget du gouvernement du Québec a déçu le milieu agricole. Toutefois, les annonces récentes de la première ministre et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont été bien accueillies.

Mentionnons d'abord le remboursement de la tarification carbone, sans paperasse à remplir. Tout n'est pas parfait puisqu'il faudra trouver un moyen de rembourser la mal nommée « taxe carbone » aux entreprises qui ne font pas affaire avec la Financière agricole du Québec (FADQ). Environ le tiers des entreprises de l'Estrie sont dans cette situation. Il peut s'agir de fermes de proximité pour lesquelles les démarches seraient plus onéreuses que le bénéfice espéré ou de plus grandes entreprises n'ayant tout simplement pas besoin des assurances de la FADQ.

Soulignons également que plusieurs revendications de longue date sont ou seront réglées dans les prochaines semaines. Pour la relève : la FADQ hausse de 30 % son aide au démarrage et abolit la distinction entre les producteurs à temps plein et à temps partiel.

Le projet de règlement R1.1, qui vient offrir davantage de souplesse aux entreprises agrotouristiques en territoire agricole, est aussi à saluer. Il comporte plusieurs avancées, comme : la possibilité de mutualiser la transformation ou la vente. Toutefois, certains assouplissements méritent d'être suivis de près, notamment ceux qui accorderaient davantage de latitude aux projets d'utilité publique, avec les impacts que cela pourrait entraîner.

Il faudra aussi surveiller l'adoption du règlement sur les pratiques agroenvironnementales (RPAE). Je salue particulièrement quatre de ses mesures :

- retrait du 1<sup>er</sup> octobre pour la date limite d'épandage;
- levée du moratoire sur l'augmentation des superficies en culture;
- préséance du RPAE sur la réglementation municipale sur la protection des rives;
- possibilité d'entretenir les rives sous certaines conditions.

Plusieurs ajustements ont été demandés et seront adoptés; rendant ce règlement positif pour le monde agricole en général. Je crois sincèrement que Mme Christine Fréchette et M. Donald Martel ont été à l'écoute et qu'ils veulent nous livrer le maximum avant la prochaine élection. Comme vous en saison des semis, ils devront travailler jour et nuit, car le temps s'écoule dans le sablier.

Solidarité agricole est un périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie.

Informations ou tarifs publicitaires :  
Valéry Martin [vmartin@upa.qc.ca](mailto:vmartin@upa.qc.ca)  
819 346-8905, poste 5143

Date de tombée : 5 août 2026  
Date de parution : 24 août 2026

Distribution : fermes familiales de l'Estrie  
Tirage : 3250 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1488-4372

Envois poste-publication no de convention : 40026310

## Aussi dans ce numéro :

Cheminement des demandes à la CPTAQ ..	3
Donald Martel visite l'Estrie .....	5
La collectivité ALUS Estrie enfin lancée .....	7
Philippe Aubert vante nos services .....	11
Appui municipal à la gestion de l'offre .....	16

## Cheminement des demandes d'autorisation à la CPTAQ

# Les premières étapes et l'intervention de la fédération régionale

Lise Got, urb., conseillère à l'aménagement

Depuis la sanction du projet de loi 86, le 25 mars 2025, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)* a été modifiée, entraînant des changements au traitement des demandes déposées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Dans la dernière année, la Fédération de l'UPA-Estrie a constaté une hausse marquée des demandes d'information.

Plusieurs producteurs souhaitent confirmer la réception de leur dossier, l'accès aux documents et le respect des délais. Certains craignent également que leur dossier soit fermé si une recommandation n'est pas transmise à temps.

Afin de clarifier le processus, le schéma ci-joint illustre les premières étapes du cheminement d'une demande d'autorisation. Voici les principaux éléments à retenir.

### Un processus automatisé

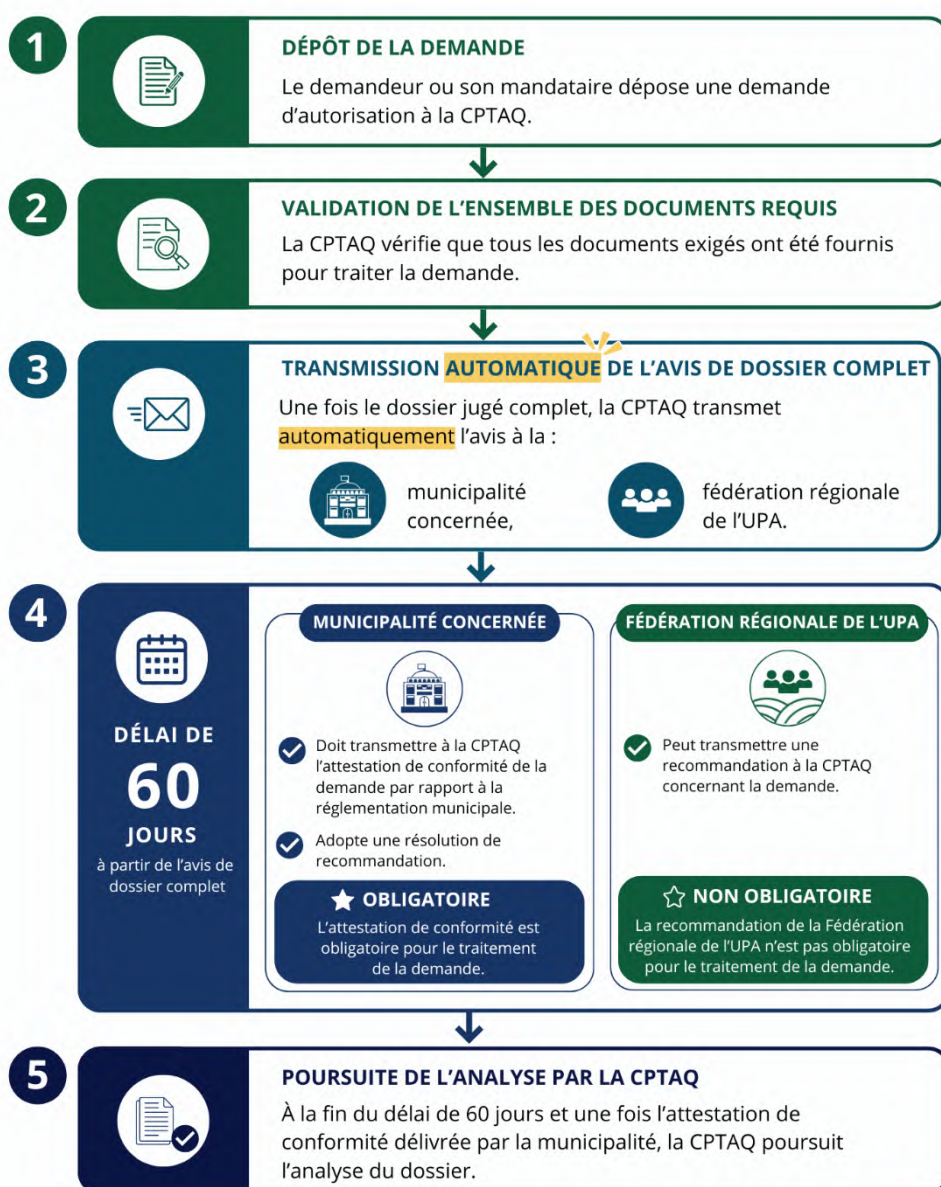
Désormais, la CPTAQ sollicite automatiquement la municipalité et la Fédération de l'UPA-Estrie lorsqu'une demande est considérée comme complète. La documentation est rendue accessible aux deux organisations, sans intervention du demandeur. Il n'est donc pas nécessaire de contacter la Fédération à cette étape.

### Une recommandation non obligatoire

La recommandation de la Fédération de l'UPA-Estrie n'est pas requise pour que la CPTAQ poursuive l'analyse du dossier. Son absence ne bloque pas le traitement.

La démarche se poursuit par la suite, laissant place à d'éventuelles interventions selon l'évolution du dossier.

Les obligations applicables sont précisées à [l'article 58.1 de la LPTAA](#).



## Fermes de proximité

# Un dialogue essentiel pour mieux vous représenter

Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale

Les entreprises agricoles qui font de la mise en marché de proximité occupent une place unique dans notre région. Elles dynamisent nos villages, rapprochent les consommateurs des producteurs et contribuent directement à la vitalité économique et sociale de la région. Votre rôle est important et il mérite d'être entendu et soutenu.

### Définition d'une ferme de proximité

Entreprise agricole générant un revenu agricole brut de 100 000 \$ et moins, privilégiant une mise en marché de proximité comme mode de commercialisation\*.

\*Ces marchés se définissent comme un système favorisant une plus grande proximité relationnelle (un intermédiaire tout au plus) ou géographique (dans un rayon de 150 km) entre les entreprises et les consommateurs.

### Faire connaître vos enjeux : votre syndicat local de l'UPA est votre porte d'entrée

Si vous vivez des enjeux, des situations particulières ou des défis des liés à votre réalité de ferme de proximité, votre syndicat local de l'UPA est là pour vous. Les représentants de fermes de proximité peuvent porter vos préoccupations, les faire remonter et s'assurer qu'elles soient prises en compte.

Au niveau régional, Claude Erb, producteur maraîcher à Magog, est le représentant des fermes de proximité. Il est votre voix à l'échelle estrienne. N'hésitez pas à le contacter pour lui faire part de vos besoins, préoccupations ou idées.

Coaticook	Fermes de proximité	Anouk Caron	<a href="mailto:anoucar212@gmail.com">anoucar212@gmail.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Julie Mayrand	<a href="mailto:fouduberger@gmail.com">fouduberger@gmail.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Delphie Gendreau	<a href="mailto:fermedelacomte@gmail.com">fermedelacomte@gmail.com</a>
Des Sources	Fermes de proximité	Léandre Corriveau	<a href="mailto:leandre.j.corriveau@gmail.com">leandre.j.corriveau@gmail.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	François Belisle	<a href="mailto:sanglierbelisle@hotmail.com">sanglierbelisle@hotmail.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Jérôme Piché	<a href="mailto:jrpmiche@gmail.com">jrpmiche@gmail.com</a>
Granit-Frontenac	Fermes de proximité	Karine Richard	<a href="mailto:karinerichard55@outlook.com">karinerichard55@outlook.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Vacant	
	Autres productions animales ou végétales	Vacant	
Haut-Saint-François	Fermes de proximité	Dominique Gravel	<a href="mailto:dominique.gravel@usherbrooke.ca">dominique.gravel@usherbrooke.ca</a>
	Autres productions animales ou végétales	Karine Fortier	<a href="mailto:bergeriemapleleaf@hotmail.ca">bergeriemapleleaf@hotmail.ca</a>
	Autres productions animales ou végétales	Laurence Fouquet	<a href="mailto:laurence.fouquet@hotmail.ca">laurence.fouquet@hotmail.ca</a>
Memphrémagog	Fermes de proximité	Claude Erb	<a href="mailto:claudererb@hotmail.com">claudererb@hotmail.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Karine Plante	<a href="mailto:naturopophile@outlook.com">naturopophile@outlook.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Philippe Aubert	<a href="mailto:philaubert@hotmail.com">philaubert@hotmail.com</a>
Val-Saint-François-Sherbrooke	Fermes de proximité	France Marois	<a href="mailto:info@lagneumaraicher.com">info@lagneumaraicher.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Danièle Blain	<a href="mailto:godanblain@gmail.com">godanblain@gmail.com</a>
	Autres productions animales ou végétales	Cassandre Veillette	<a href="mailto:cassandrehv2@gmail.com">cassandrehv2@gmail.com</a>

### Aidez-nous à mieux vous rejoindre : une liste de contacts dédiée aux fermes de proximité

Nous souhaitons créer une liste de diffusion spécialement destinée aux producteurs et aux productrices qui font de la mise en marché de proximité. L'objectif est simple : vous tenir informés des dossiers qui vous concernent, des ressources disponibles et des actions en cours.

Pour y être ajouté, il suffit d'envoyer votre adresse courriel à Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale et responsable du dossier des fermes de proximité à la Fédération de l'UPA-Estrie : [jmaurice@upa.qc.ca](mailto:jmaurice@upa.qc.ca).

## Visite du ministre Donald Martel

*Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale*

Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a visité la Ferme Erb – La Grange maraîchère à Magog le 21 mai dernier. Il répondait ainsi à l'invitation lancée par Claude Erb au Congrès général de l'UPA en décembre.

La conversation a permis d'aborder plusieurs enjeux majeurs pour les producteurs agricoles, notamment les projets d'allègement pour les abattoirs, l'uniformisation des règles en agrotourisme, l'accès inéquitable au remboursement de la taxe carbone ainsi que les coûts et obstacles liés aux permis exigés pour commercialiser et promouvoir l'achat local.

Cet échange riche a mis en lumière les réalités du terrain et les défis croissants auxquels font face les fermes de proximité.



## Un bilan reluisant pour L'ARTERRE en Estrie!

*Sarah Mailhot, coordonnatrice régionale, L'ARTERRE*



Le bilan 2025-2026 de L'ARTERRE Estrie met une fois de plus en lumière son rôle clé dans le renouvellement de la relève agricole, l'accès aux terres, la vitalité des régions et la souveraineté alimentaire.

Au cours de la dernière année, L'ARTERRE Estrie a été très active sur le terrain, avec une présence remarquable dans 27 activités de promotion, 17 rencontres de partenaires, ainsi que la réalisation de 2 capsules vidéo sur des maillages récents et 19 visites de maillage. Cette visibilité accrue témoigne d'un service de plus en plus reconnu et en forte demande.

### Notre service est particulièrement fier de ces réalisations :

- plus importante banque de candidats au Québec, avec 208 personnes accompagnées, dont 107 aspirants agriculteurs et 101 propriétaires;
- depuis 2018, 39 jumelages officialisés, incluant : 27 ententes de location, 6 ventes/achats et 6 transferts d'entreprise.

L'année 2026 s'annonce déjà très prometteuse, alors que **6 négociations sérieuses sont en cours**. Nous avons déjà hâte de vous présenter le prochain bilan! Souhaitons la continuité de ce service essentiel au maintien du tissu agricole estrien.

### Rencontre avec le ministre Donald Martel

Lors du passage du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec le 21 mai en Estrie, vos représentants ont eu l'occasion de discuter de la situation du financement et de la prestation du service de L'ARTERRE ainsi que de faire valoir son importance pour le secteur agricole.



**Katia Gagné-Dubois, vice-présidente de la Fédération de l'UPA-Estrie, Sarah Mailhot, coordonnatrice régionale L'ARTERRE, Donald Martel et Michel Brien, président de la Fédération de l'UPA-Estrie.**

## Y a-t-il trop de cerfs de Virginie sur vos terres?

Valérie Audet, technicienne en environnement, chargée de projet

La surabondance de cerfs est un phénomène bien connu et peut causer différents problèmes. Tous les ans, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) procède à l'émission de permis spéciaux permettant **la récolte de cerfs sans bois (biches et faons)** dans certaines zones de chasse ciblées, dont celles de l'Estrie. Ces permis, destinés aux **propriétaires fonciers possédant une propriété de quatre hectares et plus**, sont attribués par tirage au sort par la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq).



Chaque propriétaire gagnant peut ainsi se voir accorder deux permis de chasse de cerfs sans bois qu'il pourra utiliser sur sa propriété, en compagnie d'une personne de son choix. Si le propriétaire ne chasse pas lui-même, il peut désigner jusqu'à deux personnes pour utiliser les permis à sa place.

La période d'inscription au tirage au sort se déroule du **29 mai au 16 juin 2026** [www.sepaq.com/tirages](http://www.sepaq.com/tirages).

## Activités à venir en agroenvironnement : à vos agendas!\*

Julie Duquette, agr., M. Sc., conseillère en environnement

<b>17 septembre</b>	Caravane changements climatiques	Ferme JF Bolduc, Compton
<b>24 septembre</b>	Journée à Foin du Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF)	Ferme AAC, Lennoxville
<b>2 octobre</b>	Journée biodiversité et bandes riveraines	À venir
<b>16 octobre</b>	Journée agroenvironnement Syndicat local de l'UPA Des Sources : caravane santé des sols	Ferme Pério, Wotton

\*Suivez nos réseaux sociaux pour plus de détails.

## Déclarez votre récolte 2025 dès maintenant

Ermin Menkovic, agr., adjoint aux assurances et à la protection du revenu  
La Financière agricole du Québec (FADQ)



Il manque encore certaines données de récolte à votre dossier? Pour éviter des délais, surtout si un **avis de dommages** est ouvert, transmettez votre déclaration sans attendre.

### Vos options pour déclarer :

- Services en ligne - connectez-vous à votre dossier. Une vidéo d'aide est disponible : [www.youtube.com/watch?v=w3AW01pWSPY](https://www.youtube.com/watch?v=w3AW01pWSPY);
- Par la poste - remplissez le formulaire reçu et retournez-le à votre centre de services;
- Par téléphone - Votre équipe-conseil en assurance récolte est là pour vous accompagner au 1 800 749-3646.

### Autre rappel important : déclarez vos superficies cultivées d'ici le 1<sup>er</sup> août

Dès la fin de vos semis, vous devez contacter votre centre de services afin de déclarer, champ par champ, vos superficies cultivées. Cette déclaration est obligatoire et doit être réalisée avant le 1<sup>er</sup> août.

# Le programme ALUS est officiellement lancé en Estrie!

Valérie Audet, technicienne en environnement, chargée de projet



Avec la formation de son comité consultatif de partenariat (CCP), la collectivité ALUS Estrie est officiellement lancée dans notre belle région. Celui-ci se compose de cinq producteurs : Katia Gagné-Dubois (présidente), Guillaume Dame (vice-président), Yvon Saint-Jean, Vincent Bolduc et Pascal Viens ainsi que de quatre intervenants régionaux : Caroline Martineault du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Anne Bolduc du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), Célia Conway du Club agroenvironnemental de l'Estrie et Gabrielle Letarte-Dupré de la MRC de Coaticook comme représentante des MRC de l'Estrie. Pour soutenir ce comité, trois membres non-votants accompagneront celui-ci, soit Julie Duquette et Valérie Audet de la Fédération de l'UPA-Estrie et Jennifer Loschiavo, cheffe divisionnaire de l'Est du Canada chez ALUS Canada. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que ce projet prend son envol.

## Ce programme offre notamment :

- un accompagnement de 5 ans;
- une rétribution annuelle pour la perte de superficie;
- une possibilité de financement pour l'implantation de votre projet;
- une compatibilité avec le programme Prime-Vert.



## Types de projets financés :

- Haie brise-vent;
- Bande riveraine élargie;
- Mise en valeur d'une coulée agricole;
- Retard de fauche ou de pâturage;
- Tout autre aménagement pouvant favoriser la biodiversité et la résilience climatiques.

## Une pratique à adopter pour aider les oiseaux champêtres!

Le programme ALUS offre une rétribution annuelle et un accompagnement de 5 ans pour plusieurs types de projets, mais aussi pour certaines pratiques agricoles, incluant le retard de fauche ou de pâturage. Plusieurs producteurs du Québec ont décidé d'adopter cette pratique pour venir en aide aux oiseaux champêtres, dont plusieurs espèces sont en péril, comme le goglu des prés.

Pour aider ces espèces, un producteur doit retarder la fauche d'une partie de son champ (minimum 1 ha) jusqu'au 15 juillet. Des spécialistes viendront identifier la présence des oiseaux ciblés ainsi que la localisation du site de nidification. En échange, une rétribution de 148 \$/ha/année est offerte au producteur, ainsi que la possibilité de changer de champ d'année en année afin de s'adapter à la réalité des entreprises agricoles.

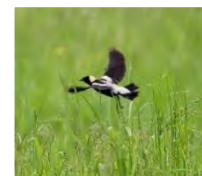
Vous désirez en savoir plus? Numérisez le code QR pour entendre le témoignage d'un producteur de la Montérégie qui a adopté cette pratique!



Les documents nécessaires au dépôt d'un projet sont sur [estrie.upa.qc.ca/producteur](http://estrie.upa.qc.ca/producteur), onglet Environnement et faune. Faites vite! Les approbations se feront dans la semaine du **13 juillet**. Informations : Valérie Audet, technicienne en environnement et chargée de projet, 819 346-8905, poste 5100 ou [valerieaudet@upa.qc.ca](mailto:valerieaudet@upa.qc.ca).

ALUS ESTRIE		RÉTRIBUTION ANNUELLE
CATÉGORIE D'AMÉNAGEMENT		RÉTRIBUTION \$/HA/ANNÉE
Plantation d'arbres et arbustes (Haies brise-vent, bandes riveraines, reboisement, etc.)		617
Prairies (Bandes/lots fleuris, semences d'herbacées, etc.)		370
Agriculture adaptée (Retard de fauche, retard de pâturage, etc.)		148
Autres (Nichoirs*, dortoirs*, zones humides, etc.)		À évaluer par le CCP

\*Doivent être inclus dans le cadre d'un aménagement.



## Avis de nomination

# Bienvenue à Julie Dasté

*Etienne Frémond, directeur régional*

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de Julie Dasté à titre de technicienne en ressources humaines au Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Titulaire d'un baccalauréat en orientation professionnelle et d'un certificat en santé et sécurité au travail, Julie possède une expérience diversifiée en ressources humaines acquise dans différents milieux. Au cours des dernières années, elle a occupé différents postes lui ayant permis de développer de solides compétences en recrutement, en intégration des employés ainsi qu'en gestion administrative.

Reconnue pour sa polyvalence, son sens de l'organisation et ses habiletés relationnelles, elle se démarque également par son approche humaine.

Elle saura certainement contribuer positivement à notre équipe. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



## Rappel

# Les bureaux de la Fédération sont fermés pour travaux

Jusqu'en septembre, la réception demeurera ouverte pour vous accueillir ainsi que pour recevoir et transmettre des documents durant l'horaire régulier. Toutefois, la majorité des membres de l'équipe sera en télétravail.

Nous vous recommandons de communiquer avec nos services avant de vous déplacer, afin de vous assurer qu'une personne pourra vous recevoir. Pour nous joindre : [estrie@upa.qc.ca](mailto:estrie@upa.qc.ca) ou 819 346-8905, poste 5150. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Nouveau régime de cotisation de l'Union

À la suite de l'acceptation de la première étape du projet de [nouveau régime de cotisation](#) de l'Union des producteurs agricoles (UPA) par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), une demande de déclaration de palier de revenus a été envoyée à toutes les productrices et à tous les producteurs agricoles du Québec.

Vous avez reçu par la poste des informations personnalisées et tout le nécessaire pour produire votre déclaration en ligne de façon simple et rapide. Vous devrez soumettre votre déclaration à l'UPA avant le **30 juin 2026**.



Rappelons que des modifications sont apportées au régime actuel afin que les cotisations soient basées sur le revenu agricole brut des entreprises et qu'un meilleur équilibre soit atteint entre les productions qui versent des contributions à l'UPA dans le cadre d'un plan conjoint et celles qui n'en versent pas.

**Pour toute question ou pour de l'accompagnement, communiquez avec le Service des cotisations de Longueuil au : 1 855 534-7120 ou par courriel à [cotisations@upa.qc.ca](mailto:cotisations@upa.qc.ca).**

Dans un contexte où le secteur agricole québécois fait face à une pénurie persistante de main-d'œuvre, la marque employeur devient un outil stratégique essentiel pour les entreprises. Elle reflète l'identité et la réputation d'une ferme : ses valeurs, sa culture, ses pratiques de gestion, son ambiance de travail et la manière dont elle traite ses employés.

Une marque employeur forte permet non seulement d'attirer les bons candidats, mais aussi de réduire le roulement de personnel et de renforcer l'engagement des équipes. En agriculture, où les équipes sont souvent petites, familiales et polyvalentes, cette identité est encore plus visible et déterminante.



### Pourquoi est-ce important en agriculture?

Depuis plusieurs années, le secteur agricole est confronté à une diminution de la main-d'œuvre disponible. Les horaires variables, les tâches physiques et la saisonnalité rendent également l'attractivité plus difficile. De plus, les candidats comparent désormais les fermes entre elles. Dans ce contexte, une image employeur claire et cohérente devient un véritable avantage compétitif.

### Les quatre piliers d'une marque employeur forte

Miser sur l'humain demeure la base d'une marque employeur solide. Les travailleurs souhaitent se sentir respectés, écoutés et soutenus. Les tendances actuelles montrent d'ailleurs que l'authenticité et le bien-être figurent parmi les attentes prioritaires. En agriculture, cela se traduit concrètement par des horaires réalistes, un encadrement structuré et une communication simple et respectueuse.

Donner la parole aux employés représente également un levier puissant. Les témoignages authentiques (qu'il s'agisse de photos, de vidéos ou de citations) sont beaucoup plus crédibles que les messages promotionnels traditionnels. Ils permettent aux employés de devenir de véritables ambassadeurs du milieu de travail.



Il est tout aussi essentiel de soigner l'expérience employé dès le premier contact. Sachant qu'une part importante du roulement survient durant les premiers jours d'emploi, la clarté des attentes, la qualité de l'accueil et une formation adéquate jouent un rôle déterminant dans la rétention des nouveaux travailleurs.

Enfin, une marque employeur forte repose sur la cohérence entre les valeurs affichées et la réalité vécue. Une ferme qui met de l'avant la sécurité doit, par exemple, s'appuyer sur des pratiques rigoureuses au quotidien. Cette cohérence renforce la crédibilité de l'entreprise et contribue à bâtir une réputation durable.

Renforcer sa marque employeur, c'est investir dans la stabilité, la réputation et la performance de son entreprise. Dans un secteur où chaque main compte, les fermes qui prennent soin de leur image comme employeur se donnent une longueur d'avance, aujourd'hui et pour les saisons à venir.

N'hésitez pas à communiquer avec votre Centre d'emploi agricole afin qu'il vous accompagne dans cette démarche.

*La publication de cette capsule a été rendue possible avec la participation financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.*

# Temps supplémentaire et repos hebdomadaire de 32 h dans le secteur agricole

Julie Dasté, technicienne en ressources humaines

Le secteur agricole présente certaines particularités en matière de conditions de travail, notamment en ce qui concerne le temps supplémentaire et le repos hebdomadaire. Ces règles tiennent compte de la réalité du travail agricole, souvent influencé par les saisons, les conditions climatiques et les impératifs liés aux animaux et aux récoltes.

## Le temps supplémentaire en agriculture

Dans la majorité des secteurs, les heures travaillées au-delà de la semaine normale donnent droit à une rémunération majorée (généralement à temps et demi). Toutefois, en agriculture, cette règle comporte une exception importante.

Les travailleurs agricoles ne bénéficient généralement pas du paiement à taux majoré pour les heures supplémentaires lorsqu'ils effectuent des tâches directement liées aux activités agricoles (ex. : culture, élevage, récolte). Ainsi, même si un employé travaille un grand nombre d'heures, ces heures peuvent être rémunérées au taux régulier.

Cependant, il existe une nuance importante : si l'employé effectue des tâches qui ne sont pas considérées comme agricoles (ex. : du travail administratif, de la transformation ou certaines activités commerciales), les règles habituelles du temps supplémentaire peuvent s'appliquer. Dans ces cas, les heures supplémentaires pourraient être payées à temps et demi.

## Le repos hebdomadaire de 32 h consécutives

Un employeur doit accorder une période de repos hebdomadaire de 32 h consécutives aux travailleurs et travailleuses. Cette règle vise à assurer un équilibre entre le travail et la récupération.

Dans le secteur agricole, cette exigence peut être adaptée en raison des contraintes particulières du travail. Par exemple, durant certaines périodes critiques comme les récoltes ou les mises bas, il peut être difficile d'accorder ce repos de façon continue.

Ainsi, une entente entre l'employeur et l'employé peut permettre de répartir autrement les périodes de repos. La période de repos peut être reportée une seule fois par semaine. Dans ce cas, l'employeur doit donner 2 périodes de repos de 32 h consécutives la semaine suivante, pour un total de 64 h consécutives.

Le secteur agricole bénéficie d'assouplissements en matière de temps supplémentaire et de repos hebdomadaire, afin de s'adapter à ses réalités uniques. Il demeure toutefois important que les employeurs et les travailleurs s'entendent clairement sur les conditions de travail et respectent les normes minimales applicables.

Pour toute question ou précision concernant les pauses ou l'indemnité de 3 h, n'hésitez pas à contacter le Centre d'emploi agricole de l'Estrie au 819 346-8907 ou à visiter le site de la CNESST à l'adresse [cnesst.gouv.qc.ca](https://cnesst.gouv.qc.ca).

*La publication de cette capsule a été rendue possible avec la participation financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.*



## Témoignage

# Profitez-vous des services offerts par votre UPA régionale?

Philippe Aubert, vigneron au Domaine de la rivière

Administrateur du Syndicat local de l'UPA Memphrémagog

En tant que producteur membre de la table de travail chargée d'orienter le Centre d'emploi agricole de l'Estrie, j'ai pris conscience de l'étendue des services offerts par la Fédération de l'UPA-Estrie. Trop souvent, nous ne connaissons pas suffisamment les ressources à notre disposition. Depuis le début de mon implication en février comme représentant de Memphrémagog, deux services ont particulièrement attiré mon attention et j'aimerais vous les partager.

## Santé et sécurité au travail

Si vous avez des employés, vous avez sans doute entendu parler de l'entrée en vigueur de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST)* et des nouveaux mécanismes de prévention et de participation de la CNESST. Mais saviez-vous qu'un accompagnement existe pour vous aider à vous y retrouver?

Tout à fait, le Centre d'emploi agricole a une préventionniste qui peut vous aider avec ces nouvelles normes. De plus, les entreprises qui ne font pas partie d'une mutuelle de prévention peuvent bénéficier d'une visite gratuite grâce à Prévention agricole +.

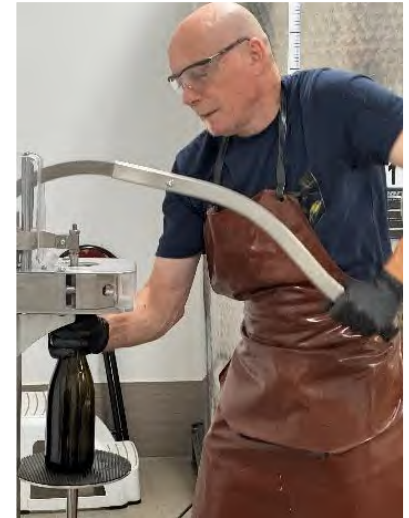
## Collectif régional en formation agricole de l'Estrie

Le deuxième service offert par votre UPA qui, selon moi, gagnerait à être mieux connu de tous est le Collectif régional en formation agricole (CRFA). Grâce à des ententes financières avec des partenaires, les producteurs agricoles de la région de l'Estrie ont accès à de la formation continue en agriculture à des prix abordables. En parcourant leur catalogue en ligne sur le site de l'UPA, j'ai constaté l'ampleur et la diversité des formations proposées.



Dans un secteur en constante évolution, il y a toujours de nouvelles compétences qu'il nous faut acquérir. C'est pourquoi il est essentiel de bien faire connaître nos besoins en matière de formations afin qu'ils puissent être pris en compte par le Collectif.

Si vous souhaitez voir une formation ajoutée ou adaptée, n'hésitez pas à en informer Valérie Giguère, répondante en formation agricole à [rfaestrie@upa.qc.ca](mailto:rfaestrie@upa.qc.ca) ou au 819 346-8905, poste 5131.



### Deviens pro des coupes de viandes, volailles et poissons

## DEP BOUCHERIE DE DÉTAIL

- 📅 Début 14 septembre 2026
- 🕒 900 h (moins d'un an)
- 💰 Alternance travail-études  
Possibilité de rémunération
- 📍 Pavillon du tourisme et de l'hôtellerie de Sherbrooke

En savoir plus et t'inscrire ➔



### Accélère tes talents!



### TU AS DE L'EXPÉRIENCE?

La formation est aussi offerte en



RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

**EMPLOYEURS**

Offrez à vos employés la possibilité de faire reconnaître officiellement leur expérience.  
Informez-vous : [centre24juin.ca/rac](http://centre24juin.ca/rac)



centre24juin.ca

# Travail à la chaleur : comprendre, prévenir, agir

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Avec les étés de plus en plus chauds, la chaleur devient un enjeu concret pour les travailleuses et travailleurs agricoles. Que ce soit aux champs, dans les serres ou avec les animaux, les conditions peuvent rapidement devenir éprouvantes pour le corps. Pourtant, avec des gestes simples et une bonne organisation, il est possible de réduire les risques.

## Pourquoi la chaleur est-elle un danger?

Quand il fait chaud, le corps doit travailler plus fort pour se refroidir. Il transpire et augmente la circulation sanguine. Si la chaleur est trop intense ou dure trop longtemps, cela peut entraîner :

- une fatigue importante;
- des étourdissements;
- des crampes musculaires;
- une déshydratation;
- un coup de chaleur (une urgence médicale).

Le coup de chaleur est grave : la température du corps monte rapidement et la personne peut perdre connaissance. Sans intervention rapide, les conséquences peuvent être sévères.

## Les bons réflexes à adopter

- **Boire régulièrement avant** d'avoir soif. L'idéal est de prendre de petites quantités d'eau souvent, tout au long de la journée, même avant et après le travail.
- **Adapter le rythme** de travail. Commencer plus tôt le matin. Travailler moins fort l'après-midi et alterner les tâches exigeantes avec des tâches plus légères.
- **Prendre des pauses** fréquentes à l'ombre ou dans un endroit frais pour permettre au corps de récupérer.
- **Porter des vêtements adaptés** : légers, de couleur pâle et respirants ainsi qu'un chapeau à large bord.
- **Agir vite en cas de malaise**. Reconnaître les signes de malaise chez soi et chez les autres pour pouvoir se surveiller les uns les autres et agir rapidement est essentiel. En équipe, on peut agir plus rapidement.

## Que faire en cas de malaise ou de signes graves

1. Arrêter immédiatement le travail.
2. Mettre la personne à l'ombre ou dans un endroit frais.
3. Donner de l'eau si elle est consciente.
4. Refroidir le corps (linge humide, ventilation).
5. Appeler les secours (911).

Reconnaître les signes d'alerte	
Signes légers à modérés (malaises)	Signes graves (urgences)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fatigue inhabituelle</li><li>• Maux de tête</li><li>• Étourdissements</li><li>• Nausées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Confusion</li><li>• Absence de transpiration</li><li>• Température corporelle très élevée</li><li>• Perte de conscience</li></ul>

## S'adapter aux nouvelles réalités climatiques

La chaleur extrême est appelée à devenir plus fréquente. Il est donc important d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, notamment :

- planifier les tâches selon la météo;
- former les équipes;
- mettre en place des points d'eau fraîche accessibles;
- prévoir des zones d'ombre.

En résumé, la chaleur est un risque réel en agriculture, mais elle peut être maîtrisée. En restant attentif, en s'hydratant bien et en ajustant les façons de travailler, on protège sa santé et celle de son équipe.

## Prendre soin de soi, c'est aussi prendre soin de sa ferme

L'équipe Santé au travail peut vous soutenir. Communiquez au 819 829-9772, poste 38600 ou au [santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca).

## Un concours photos pour valoriser votre travail

Karolina Brzezinska, technicienne en administration et communication

La Fédération de l'UPA-Estrie invite les productrices et producteurs agricoles à partager avec elle des images de leur quotidien : les champs, les animaux, les récoltes... bref, tout ce qui fait la richesse de leur métier.

L'objectif est de créer une belle banque de photos authentiques pour améliorer les visuels de communication de l'organisation et pour mieux refléter la réalité du travail réalisé sur le terrain.

Une carte-cadeau de **120 \$** du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke sera tirée parmi les participantes et participants. Une belle occasion de décrocher après une journée bien remplie.

Les participantes et participants ont jusqu'au **14 juin** pour transmettre leur image en utilisant le lien indiqué dans la publication Facebook du concours. Les photos doivent avoir une résolution minimale de **1 Mo**.



## Que pensez-vous de la campagne?

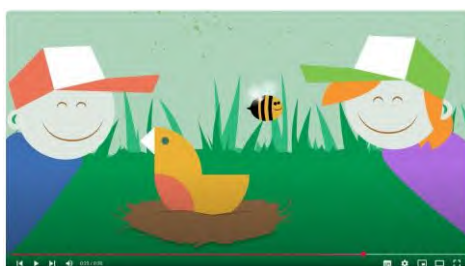
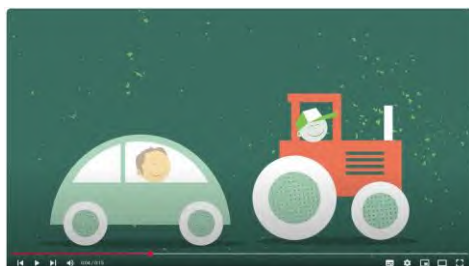
Lyne Desnoyers, agr., chargée de projets, paysages et agriculture  
MRC de Memphrémagog



La campagne de sensibilisation régionale pour une cohabitation harmonieuse entre producteurs agricoles et autres résidents du milieu rural est en cours depuis le 15 avril, et ce, jusqu'au 15 juin!

Cette série de cinq capsules vidéo ludiques est diffusée sur Noovo, Radio-Canada et TVA. Des messages audio sont aussi entendus dans la majorité des radios de l'Estrie (CFLX, CIGN, Énergie 106,1 et M105). Ces messages ont également été relayés sur Facebook par l'entremise de la MRC de Memphrémagog et par les huit autres MRC de l'Estrie dont la Ville de Sherbrooke, de même que par la Fédération de l'UPA-Estrie et certaines municipalités.

La 5<sup>e</sup> capsule souhaite envoyer le message du respect de la propriété privée des terres agricoles. Merci de bien vouloir répondre à ce sondage de satisfaction sur la campagne. Faites-nous part de vos histoires d'empiètement pour mieux saisir votre réalité. Parce que c'est en s'exprimant que l'on peut sensibiliser les autres.



## Les pâturages à l'honneur en 2026!

Direction régionale de l'Estrie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

L'Assemblée générale des Nations unies souhaite sensibiliser les populations à l'importance des pâturages en proclamant 2026 *Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux*. Le MAPAQ collabore à plusieurs événements qui auront lieu en Estrie dans les prochains mois en lien avec les pâturages :

- **25 août** : Journée provinciale des pâturages (visite de trois fermes), organisée par le Conseil québécois des plantes fourragères;
- **2 et 3 septembre** : Journées sur le pâturage en production laitière (ateliers à la ferme et conférences en salle), organisées par Lactanet et Régénération Canada;
- **20 novembre** : Journée des élevages au pâturage (conférences en salle), organisée par Les Producteurs de bovins de l'Estrie.



Une formation sur les chiens de protection, présentée par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, sera offerte en ligne à l'automne. Plus d'informations vous seront transmises sous peu. Inscrivez ces dates à votre calendrier et visitez le [Québec.ca/calendrier-bioalimentaire](https://Quebec.ca/calendrier-bioalimentaire)!

## Outil de recherche d'aide financière



Trouvez rapidement les aides financières qui correspondent à votre entreprise grâce à un outil de recherche disponible en ligne.

Il permet d'explorer les aides financières gouvernementales pour les entreprises, les travailleurs autonomes, les coopératives et les organismes à but non lucratif.

À découvrir dès maintenant au [Québec.ca/rechercher-aides-financieres](https://Quebec.ca/rechercher-aides-financieres).

## Des conférences à visionner gratuitement

Dans les derniers mois, les conseillers du MAPAQ ont offert des webinaires horticoles traitant de sujets variés. Vous avez manqué l'un de ces rendez-vous? Certains sont maintenant disponibles en ligne au [youtube.com/mapaquebec](https://youtube.com/mapaquebec).

# Les agricultrices ont les deux mains sur volant

Amélie Brien, présidente  
Agricultrices de l'Estrie



En cette année des Agricultrices, on célèbre les femmes en agriculture... et honnêtement, ça me rend fière de voir à quel point les femmes prennent leur place dans notre milieu. Parce qu'aujourd'hui, une ferme, ça roule aussi grâce à des femmes fortes, passionnées et capables d'en prendre large.

Je le vois tous les jours autour de moi : des femmes qui conduisent les tracteurs, s'occupent des animaux, gèrent les entreprises, prennent les décisions importantes et réussissent à tout faire rouler, même dans les périodes plus difficiles. Elles portent souvent mille chapeaux, mais elles le font avec cœur et détermination.

Ce que j'aime surtout, c'est le rayonnement qu'elles apportent à l'agriculture par leur présence forte et fière mais aussi par l'impact positif de notre organisation dans le milieu agricole.

Tout particulièrement cette année, nous recevons des invitations à profusion. C'est un réel plaisir pour les membres du conseil d'administration de pouvoir représenter les femmes du milieu; que ce soit dans les médias ou comme panéliste lors d'événements comme le Forum provincial sur la santé psychologique ou à l'occasion de Fièremment agricole ici, en Estrie.

Vos agricultrices ont les deux mains sur le volant... osez-vous cultiver l'avenir avec elles?

Tenez-vous informés des activités régionales via la page Facebook des Agricultrices de l'Estrie ou en devenant membre, en vous inscrivant sur le site [agricultrices.com](http://agricultrices.com). Vous pouvez aussi numériser ce code QR.



Julie Grégoire, 2<sup>e</sup> vice-présidente des Agricultrices de l'Estrie.

# Appui du milieu municipal à la gestion de l'offre en vue de la révision de l'ACEUM

Catherine Villeneuve, conseillère à la vie syndicale



Ces dernières semaines, les membres du conseil d'administration des Producteurs de lait de l'Estrie (PLE) ont fait le tour de la région pour rencontrer le milieu municipal et les chambres de commerce des différentes MRC. L'objectif était de discuter des potentiels enjeux que la révision de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) pourrait avoir sur la gestion de l'offre et donc sur l'occupation du territoire, le maintien du tissu social régional et la sécurité alimentaire de nos communautés.

En date du 27 mai, la Chambre de commerce et d'industrie de Coaticook (CCIRC), la Ville de Coaticook, la Municipalité de Stanstead-Est, la MRC du Granit et la MRC des Sources ont adopté une résolution adressée au gouvernement canadien afin d'exprimer leur soutien à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada dans toutes les discussions entourant l'ACEUM et tout autre futur accord commercial. D'autres démarches sont en cours, notamment à la Ville de Sherbrooke, à la MRC du Haut-Saint-François et à la Municipalité de Lambton. La résolution sera présentée lors des prochaines séances.



Dominic Arsenault, administrateur de la CCIRC, Christian Kaiser, président des PLE, Raphaël Morin, administrateur de la CCIRC et Catherine Villeneuve, conseillère à la vie syndicale.

Les membres du conseil d'administration des Producteurs de lait de l'Estrie tiennent à remercier les acteurs du milieu municipal et économique pour leur soutien envers la gestion de l'offre et les producteurs laitiers. Ensemble, nous continuons de défendre un modèle essentiel pour l'avenir de notre région.

## Mise à jour de votre dossier

Vous avez récemment mis à jour le dossier de votre entreprise au Registre des entreprises du Québec (REQ)? Pensez également à contacter votre conseillère à la vie syndicale pour mettre à jour votre dossier de producteur. Il est de votre responsabilité d'informer les Producteurs de lait du Québec (PLQ) de tout changement dans votre entreprise, par exemple, l'intégration d'une relève, le transfert d'actions ou la sortie d'un membre de l'entreprise. Contactez Catherine Villeneuve à [estrie@lait.qc.ca](mailto:estrie@lait.qc.ca) ou au 819 346-8905, poste 5118.



Les avantages sociaux ne devraient-ils pas être à la hauteur de vos efforts?

De réels avantages pour votre exploitation agricole

Assurance collective des chambres de commerce



Gérald, Jacinthe Thibeault, Pascal Fontaine

819 849-9141  
1 800 461-9141  
[info@sfgt.ca](mailto:info@sfgt.ca)



# Renforcer la biosécurité dans les élevages porcins en Estrie : un enjeu partagé entre les fermes de proximité et les élevages porcins « commerciaux »

Jasmine Maurice, conseillère à la vie syndicale



En Estrie, l'élevage porcin prend de nombreuses formes. Aux côtés des entreprises porcines traditionnelles, on retrouve une multitude de petites fermes de proximité, souvent diversifiées, où les porcs sont élevés au pâturage ou dans des systèmes alternatifs. Ces deux types d'élevage jouent un rôle essentiel dans la vitalité agricole régionale. Les fermes de proximité, tout comme les élevages « commerciaux » ont un rôle clé à jouer dans la prévention de l'introduction de maladies, car chaque animal qui entre dans une ferme influence la santé sanitaire de toute la région.

## L'origine des porcs : un point de départ essentiel

L'achat de porcelets se fait parfois selon les occasions : un voisin, un surplus, une annonce en ligne. Pourtant, chaque animal arrive avec son propre historique sanitaire.

Avant d'introduire un porc dans votre ferme, quelques questions simples peuvent éviter des pertes et des répercussions économiques importantes pour les entreprises de la région.

- D'où viennent les porcs?
- Le vendeur est-il situé dans une zone à risque, c'est-à-dire un secteur où une maladie porcine a été confirmée ou suspectée?
- Les animaux ont-ils été malades récemment?

Ces questions ne visent pas à compliquer l'achat, mais à vous aider à protéger votre troupeau et à éviter une contamination qui pourrait affecter vos voisins également. Souvent, un simple échange avec le vendeur suffit pour éclairer la situation.

## Un effort collectif pour protéger l'Estrie

Une maladie introduite dans un petit élevage peut se propager à un élevage commercial, et inversement. Les conséquences économiques peuvent être lourdes. En renforçant la biosécurité dans toutes les fermes, petites ou grandes, nous protégeons les animaux, les entreprises agricoles et la filière porcine estrienne.

## Merci pour cet effort!



Photo : Éleveurs de porcs de l'Estrie



Photo : Éleveurs de porcs du Québec



**Choisissez  
les aliments de  
chez nous !**



## Trente ans de concertation et de développement bioalimentaire en Estrie

*Johanick Riendeau, directrice générale*

*Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

Le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) a tenu récemment son assemblée générale annuelle dans une année bien spéciale : celle de son 30<sup>e</sup> anniversaire. Créé en 1996, par et pour les entreprises bioalimentaires de la région, le CIBLE est né d'une volonté commune de mieux concerter les acteurs du milieu, de valoriser les produits locaux et de développer une filière bioalimentaire forte en Estrie. Trente ans plus tard, l'organisation peut affirmer avec fierté que cette mission continue de porter ses fruits.

Aujourd'hui, le CIBLE compte officiellement 249 membres provenant de tous les secteurs de la filière bioalimentaire. Avec un taux de rétention de 91 %, l'organisation démontre la confiance et l'engagement du milieu envers sa mission et ses actions. Grâce à une équipe dynamique, un conseil d'administration impliqué et des partenaires qui lui font confiance, le CIBLE poursuit sa croissance et multiplie les initiatives concrètes pour soutenir les entreprises d'ici.

L'année 2025-2026 aura notamment été marquée par plusieurs actions visant à créer des occasions d'affaires et à favoriser le développement de marchés pour les entreprises bioalimentaires estriennes. Que ce soit par l'organisation d'activités de maillage, par la participation à des événements gourmands d'envergure, par le rapprochement avec les institutions, les épiciers et les acheteurs ou encore par la promotion des produits régionaux, le CIBLE agit comme facilitateur pour aider les entreprises à accroître leur visibilité et leurs retombées économiques.

L'organisation a également poursuivi le déploiement de son nouveau projet en transfert agricole, une initiative structurante qui répond directement aux enjeux de relève et de pérennité des entreprises agricoles. À travers des tournées territoriales, des activités de concertation et le développement d'outils d'accompagnement, le CIBLE souhaite soutenir autant les cédants que les repreneurs dans leurs démarches, sensibiliser les entreprises à l'importance du volet humain dans les processus de transfert et favoriser le maintien du savoir-faire agricole dans la région. Le CIBLE a également développé un service-conseil payant en accompagnement humain du transfert agricole, rendu accessible grâce au soutien financier du réseau Agriconseils.

Après 30 ans, le CIBLE demeure plus que jamais un moteur de collaboration, d'innovation et de développement pour la filière bioalimentaire estrienne. Dans un contexte où les entreprises agricoles et bioalimentaires font face à de nombreux défis, l'organisation entend continuer à rassembler les acteurs du milieu, à demeurer à l'écoute de leurs réalités et à développer des solutions concrètes, innovantes et adaptées aux enjeux du terrain afin de soutenir le dynamisme et la vitalité du secteur pour les années à venir.

Pour suivre les activités du CIBLE et de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, abonnez-vous à l'infolettre sur [www.createursdesaveurs.com](http://www.createursdesaveurs.com) ou rendez-vous sur Facebook, Instagram et TikTok!



L'équipe du CIBLE : Daphnée Castonguay, Valérie Martin, Sophie Chagnon, Johanick Riendeau, Corinne Bolduc et Sabrina Rhéaume.

# La Carte proximité du Haut-Saint-François fait d'une pierre deux coups

Lise Got, conseillère à l'aménagement et à la vie syndicale

La Carte Proximité est une carte d'achats qui, à l'origine du projet, était remise à des familles dans le besoin afin qu'elles puissent faire leurs propres choix alimentaires, dans la dignité.

Cette année, nous souhaitons aussi offrir la possibilité à toute la population d'acheter une carte; pour soi-même ou pour l'offrir; afin de contribuer à deux objectifs importants : déstigmatiser l'utilisation de la carte et assurer la poursuite du projet dans les prochaines années.

Valide du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, la carte proximité est offerte à tous les citoyens et toutes entreprises du Haut-Saint-François.

Participez à ce mouvement de solidarité en vous procurant une ou plusieurs cartes, que vous pourrez utiliser vous-même ou offrir à vos employés, collègues, proches ou partenaires.

La Carte proximité peut être utilisée auprès des commerces et producteurs agricoles du Haut-Saint-François suivants :

- Maraîchers de l'or vert
- Ferme maraîchère Terre vivante
- Les Hôtes Épinettes, ferme maraîchère biologique, forestière et d'élevage
- Les 4 Piments, Ferme maraîchère inc.
- Ferme Renaissance
- Marché de la Ferme Patry
- La P'tite Boîte à Miel
- Les jardins d'etc
- Marché public de Dudswell
- O'Gousses d'ail
- Pâtisserie et boulangerie artisanales du soleil étoilé
- Miel l'été doré
- Catastruffe

Achetez la carte au montant de votre choix sur : [www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/carte-proximite-haut-saint-francois](http://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/carte-proximite-haut-saint-francois). Ou numérisez le code QR.



**CARTE PROXIMITÉ**  
FERMIÈRE SOLIDAIRE

**LA CARTE QUI NOURRIT**  
**LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Dans le Haut-Saint-François, la Carte proximité permet à une trentaine de familles vulnérables de se procurer des produits frais auprès de nos producteurs locaux. Une initiative qui nourrit les familles et soutient l'achat local!

Vous pouvez soutenir cette initiative qui nourrit les gens de chez nous!

1. Procurez-vous une carte proximité
2. Ajoutez un don pour nourrir plus de familles
3. Mangez local pendant la belle saison, vous pouvez utiliser votre carte auprès d'une douzaine de producteurs locaux!

Pour en savoir plus  
Isabelle Couture  
819 832-2447, poste 101  
icouture@sadchsf.qc.ca

**SADC**  
DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS



## Bilan de la deuxième édition de Fièremment agricole

### Une réussite convaincante

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

La 2<sup>e</sup> édition de Fièremment Agricole – L’empreinte des femmes, tenue le 9 mai 2026 à Lambton, a rassemblé plus de 1 700 visiteurs et a démontré toute la force et la fierté du milieu agricole de la MRC du Granit.

Grâce à l’implication des producteurs et productrices, l’événement a créé une ambiance chaleureuse et a contribué au rayonnement de l’agriculture locale auprès de la population.

Cette édition a mis en lumière la relève agricole, les femmes du milieu, l’achat local, la transmission des savoirs, les projets jeunesse, la sécurité alimentaire ainsi que la richesse humaine des communautés rurales.



Les joyeux organisateurs et vendeurs de moitié-moitié : Serge Lapointe, René Lachance et Marie-Ange Richard.



Fièremment  
AGRICOLE

L’empreinte des femmes

L’événement a réuni 25 kiosques de proximité, 26 kiosques éducatifs, 2 offres de prêt-à-manger et 13 exposants partenaires. À ce jour, 1 100 livres *Recettes d’héritage* ont été vendus témoignant de l’intérêt du public pour le projet. Le concours *Fièremment inspirantes* a mis en lumière trois parcours marquants : en catégorie jeune relève (18 à 39 ans), Marie-Hélène Moisan (Ferme Sédanterre); en catégorie agricultrice accomplie (40 à 59 ans), Véronique Guizier-Erb (Ferme Erb – La Grange maraîchère); et en catégorie agricultrice d’expérience, Denise Isabel Richard (Ferme Bellevue du Lac). Toutes trois sont reconnues pour leur engagement, leur passion et leur contribution remarquable au milieu agricole.

Nous remercions la Commission des normes, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ainsi que le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ) pour leur soutien essentiel qui a permis la réalisation d’un projet humain, éducatif et rassembleur.

